

—C'est vous, monsieur, qui remplacez l'ancien concierge ? demanda-t-il.

—Oui, monsieur. . . . Qu'y a-t-il pour votre service ?

—M. Rollin est-il de retour ?

—Oui, monsieur, depuis quatre jours.

—Avec sa fille ?

—Oui, monsieur.

—Est-il à l'hôtel ?

—Non, monsieur. . . . Absent jusqu'à ce soir.

—Et Mlle Marie-Blanche ?

—Sortie aussi.

—Avec son père !

—Non, monsieur. Mlle Rollin est allée entendre l'office à Saint-Sulpice.

Lucien se retira.

Marie-Blanche étant à Saint-Sulpice, il pourrait la voir et lui parler.

Il se dirigea rapidement vers l'église.

Au moment où il atteignit le grand portail où ne se trouvait plus la petite boutique portative de la Mendiante de Saint-Sulpice, l'office était terminé et déjà les fidèles commençaient à quitter l'église.

Le jeune homme se plaça à une certaine distance, guettant la sortie de Marie-Blanche, qu'il ne pourrait manquer d'apercevoir au passage.

Elle parut, en effet, accompagnée de sa femme de chambre.

Abaissant sa voilette sur son doux visage, elle achevait de descendre les degrés.

Lucien s'approcha d'elle vivement.

—Mademoiselle. . . . Chère Marie-Blanche. . . . fit-il en lui tendant les deux mains

Rose, stupéfaite, recula d'un pas.

—Chère Marie-Blanche. . . . répéta Lucien.

La jeune fille attacha sur lui un regard d'une expression sévère, et lui dit d'une voix sèche :

—Vous vous trompez certainement, monsieur. . . .

Et elle voulut continuer son chemin.

Lucien pâlit.

—Me tromper. . . . balbutia-t-il, me tromper. . . .

—Certes ! Je me nomme en effet Marie-Blanche ; mais je ne vous connais pas. . . .

Le jeune homme se demanda s'il était bien éveillé ou s'il faisait un mauvais rêve.

—Vous ne me connaissez pas, moi, Lucien de Kernoël. . . . s'écria-t-il. . . .

—Non, monsieur, et je vous prie de vous éloigner. . . .

—Marie-Blanche. . . . Marie-Blanche. . . .

—Ah ! laissez-moi passer, monsieur, sinon je vais croire que vous avez perdu la raison et j'appellerai pour qu'on me délivre de vous !

Et Rose passa, la tête haute, devant le jeune homme pétrifié.

Pendant quelques secondes il resta muet, immobile, les pieds cloués au sol, regardant d'un œil effaré celle qu'il aimait s'éloigner d'un pas rapide.

—Est-ce que je deviens fou ? se demanda-t-il enfin avec désespoir. Que s'est-il passé ? que se passe-t-il ? Pourquoi Marie-Blanche refuse-t-elle de me reconnaître ? Pourquoi ce mépris ? que lui ai-je fait ? . . . Elle ne m'aime plus ! . . . Oh ! . . . mon Dieu, elle ne m'aime plus !

Et Lucien regagna sa demeure en s'efforçant d'étouffer ses sanglots, mais, une fois chez lui ils éclatèrent et ses larmes jaillirent.

Vainement il s'efforçait de trouver une explication plausible à ce qui venait de se faire. Rien, rien au monde, pas même l'indifférence succédant à l'amour, ne pouvait expliquer et justifier la conduite de Marie-Blanche !

En face de cette sombre énigme, Lucien sentait son cerveau craquer. Mais il était un homme et il eut au bout d'un peu de temps la force de réagir contre sa douleur et d'imposer silence à son désespoir.

—C'est bien, fit-il avec amertume, aimer qui me dédaigne serait lâche. Je n'aimerai plus !!

Il devait partir le soir même pour Joigny. Quelques heures seulement le séparaient du moment de ce départ. Il en profita pour boucler sa malle et l'envoyer à la gare de Lyon.

Avant de prendre le train, il tenait à se rendre rue des Tournelles afin d'avoir des nouvelles de l'abbé d'Areynes, dont il allait s'éloigner sans avoir pu se soulager en lui confiant ses peines.

Schloss lui donna communication du bulletin que signaient chaque jour les deux chirurgiens soignant le blessé.

Ce bulletin était peu rassurant.

Aucune amélioration ne se manifestait dans l'état de l'aumônier de la grande Roquette.

Ce fut donc le cœur doublement meurtri que Lucien de Kernoël quitta Paris.

Lorsque le docteur René Giroux, propriétaire et directeur de la maison de santé de Joigny, revint de voyage, son frère Pierre, le comptable qui avait géré l'établissement, fut obligé de lui rendre compte de tout ce qui s'était passé pendant son absence.

Lui cacher quoi que ce soit était impossible.

La première chose qu'il fit fut de lui avouer que sous le coup des menaces que nous connaissons il avait été obligé de recevoir une jeune fille qui semblait mortellement atteinte et dont on lui avait payé l'internement.

René Giroux ne put maîtriser la colère que lui causait cette nouvelle et il malmena vigoureusement son frère pour avoir accepté un pareil marché.

A une autre époque il aurait pu fermer les yeux et se contenter d'empocher l'argent sans mot dire. Mais en ce moment où il songeait à se retirer des affaires et où il était même en pourparlers sérieux au sujet de la vente de son établissement, le marché consenti présentait un danger.

Il ne fallait pas que l'acheteur qui lui succéderait pût douter un instant de son honorabilité personnelle et par conséquent de celle de l'asile qu'il dirigeait depuis vingt années, avec tant de talent et de succès.

Sa responsabilité était mise à couvert, soit, mais cela ne lui suffisait plus.

Avec l'âge les craintes venaient.

Quand il pensait aux sombres drames inconnus, étouffés entre les quatre murailles d'une cellule dont sa maison avait été plus d'une fois le théâtre, de vagues remords commençaient à pénétrer dans son âme.

Enfin il lui fallut bien se calmer en présence des explications de son frère prouvant indiscutablement qu'un refus d'admission pouvait les perdre tous deux, mais ils se réserva d'agir comme bon lui semblerait avec sa nouvelle pensionnaire, sans tenir compte des engagements pris vis-à-vis l'ancien infirmier de Nouméa devenu le vicomte Georges de Grancey.

Dès le jour de son arrivée il se fit communiquer le procès-verbal parfaitement régulier en apparence, revêtu des signatures dûment légalisées de deux médecins, et par conséquent faisant foi.

Puis il alla visiter avec son frère la malheureuse enfant condamnée, inscrite sur le livre d'entrées de l'asile sous le nom d'Aline-Eugénie Pertuis.

Marie-Blanche, à laquelle Pierre avait jugé opportun d'administrer de légères doses de belladone, convaincu qu'il agissait dans l'intérêt du docteur René, n'était guère que l'ombre d'elle-même.

La mort semblait avoir pris possession de la pauvre et charmante créature.

Sa mémoire n'existait plus, et c'est à peine si de faibles lueurs d'intelligence s'éveillaient parfois en elle.

Le docteur ne put s'empêcher de frémir en voyant les ravages causés par le terrible poison.

Son cœur serré se révolta.

—Ah ! c'est aussi par trop hideux ! dit-il tout à coup à son frère stupéfait. Je ne veux pas que cette enfant meure ! Je ne veux pas terminer ma carrière en m'associant à un crime ! . . . Non seulement je ne la laisserai pas mourir, mais je livrerai aux tribunaux ceux qui ont décidé sa mort ! . . .

—Y songes-tu ? s'écria Pierre épouvanté.

—J'y songe parfaitement, et, ce que je viens de décider, je le ferai ! . . .

—Mais c'est me perdre ! . . .

—Ne crains rien ! Je saurai manœuvrer pour te mettre à l'abri, et puis d'ailleurs, moi avant tout ! Je ne suis plus jeune et je suis riche ! Je ne risquerai pas certes d'aller m'asseoir sur la sellette de la Cour d'assises ! . . .

Quand le Dr René Giroux avait pris une résolution, rien ne pouvait la lui faire modifier.

Le lendemain, après avoir donné des ordres sévères relatifs au traitement de la jeune malade, il partit pour Paris, muni du certificat d'internement signé par les docteurs Liray et Despreaux, et donnant l'adresse de la famille d'Aline-Eugénie Pertuis.

Dès sa première démarche la prodigieuse habileté des criminels lui apparut.

À l'adresse indiquée, c'est-à-dire au numéro 56 du boulevard de Strasbourg, la famille Pertuis était absolument inconnue aussi bien que rue de l'Aqueduc où le procès-verbal faisait naître Aline-Eugénie, et aucune enfant portant ces noms n'avait été inscrite le 3 août 1871 à la mairie de l'arrondissement.

Il restait au docteur René à trouver les deux médecins ayant signé cette pièce étrange.

Tous deux étaient en fuite, accusés de complicité de manœuvres abortives.